

Sur le port de l'abaya

La réflexion de l'Observatoire de la laïcité 26/07

L'année 2022/2023 a vu l'apparition dans les établissements scolaires de vêtements à forte connotation identitaire.

La rentrée 2023 est marquée par l'interdiction du port de ces vêtements dans l'enceinte scolaire. Dans cette affaire qui agite la rentrée scolaire, il ne faut ni se tromper de débat, ni se tromper de combat.

La bataille des laïques n'est pas de parvenir à interdire le port d'un vêtement quel qu'il soit. Chacune, et chacun, s'habille comme elle, ou il, l'entend dans le respect de la décence qui permet la vie commune de citoyennes et de citoyens aux convictions diverses. La seule règle en matière d'habillement nous semble être celle de ne pas choquer l'autre par des extravagances ou des provocations vestimentaires. Ce n'est pas une question de laïcité, c'est une question de respect d'autrui et de simple bon sens.

La bataille des laïques, leur bataille constante, est de tout faire sauvegarder ce qui est essentiel à l'école républicaine : être un lieu où, accompagnés par des enseignants porteurs des valeurs de la laïcité, des enfants et des adolescents viennent acquérir les connaissances et les outils qui leur permettront d'être, demain, des citoyens responsables.

On ne vient pas à l'école pour affirmer qui on est, quelles sont les convictions héritées de nos parents, quelles sont les pratiques religieuses de nos familles. On ne vient pas à l'école pour affirmer une identité établie contre d'autres identités établies. On ne vient pas à l'école pour se distinguer des autres. On vient à l'école pour y apprendre ce que l'on ne sait pas, pour acquérir les outils intellectuels nécessaires à la construction d'une pensée autonome et responsable

qui nous permettra de faire les choix de vie et les engagements qui nous paraîtront raisonnables. On vient à l'école, au collège ou au lycée pour y rencontrer des gens différents de nous et, à leur contact, construire sa propre identité. Construire et non pas affirmer.

Cela implique que tout marqueur ostensible d'une particularité culturelle, religieuse, politique ou idéologique qui prétendrait témoigner d'une conviction déjà sûre d'elle et d'une identité déjà acquise doit rester à la porte de cette enceinte de formation.

Il ne s'agit pas de nier ou de gommer les différences. Il s'agit de les prendre pour ce qu'elles sont chez des êtres en construction.

A l'école ni abaya, ni kippa, ni croix chrétienne, ni aucun autre signe d'appartenance à une idéologie

Que l'abaya soit un vêtement religieux ou non, peu importe. La question sera débattue à l'infini par les « pour » et les « contre » avec la même incapacité à apporter la preuve irréfutable qui fonderait en raison les convictions affirmées.

Ce qui importe c'est de bien comprendre que les circonstances de son apparition dans l'enceinte scolaire montrent clairement que ce vêtement est porté avec l'intention avérée de marquer une différence, de figer une identité, de mettre les porteuses à distance de celles que s'habillent autrement.

Ce comportement provocant auquel sont invitées les filles musulmanes s'inscrit clairement dans une stratégie à long terme des tenants de l'islam politique qui voudraient imposer leurs normes, d'abord aux populations musulmanes dans les pays où l'islam n'est pas majoritaire, et plus largement aux sociétés qu'ils souhaitent islamiser. On a connu la revendication des « mamans » voilées accompagnant les sorties scolaires, on a connu la revendication du droit de se baigner en burkini, on connaît la revendication de menus adaptés dans les cantines scolaires, etc....

Il est bon que le ministre, probablement conscient de cette stratégie, ait pris la décision d'interdire purement et simplement le port, dans les locaux scolaires, de ce vêtement instrumentalisé au service d'une politique qui vise, une fois de plus, à essayer d'enfermer des femmes dans une identité contrainte. Car, on ne le rappellera jamais assez à celles qui disent : *c'est mon choix*, une soumission même volontaire reste une soumission.

Dans la continuité de cette décision, on attend que le ministre aille plus loin en interdisant les accompagnatrices de sorties scolaires voilés et qu'il redéfinisse clairement les règles de la laïcité à l'école. Il peut, pour cela s'inspirer de Jean Zay. On ne le lui reprochera pas.

G. Bouchet

Président de l'Observatoire de la laïcité 26/07